

**Séminaire de lancement du Réseau rural français
9 et 10 décembre 2008**

Territoires, activités économiques et développement durable

Quelles réponses face aux nouveaux défis, alimentaire, énergétique et
climatique ?

Sommaire

Séance d'ouverture	pages 2 à 4
Quelles mutations vivent les territoires ruraux ?	Pages 5 à 8
Quelle prise en compte des enjeux, alimentaire, énergétique et climatique dans les territoires ruraux ?	pages 9 à 12
Quelques échos des huit ateliers	pages 13 à 25
Quels acquis et travaux à poursuivre face aux nouveaux défis, alimentaire, énergétique et climatique ?	pages 26 à 27
Que peut-on faire au niveau européen pour mieux concilier territoires, activités économiques et développement durable ?	pages 27 à 32

Territoires, activités économiques et développement durable
Quelles réponses face aux nouveaux défis, alimentaire,
énergétique et climatique ?

Les 9 et 10 décembre 2008 à Bordeaux, des représentants de collectivités territoriales, de ministères, d'associations nationales ou régionales, d'organismes de recherche et de développement territorial se sont retrouvés pour alimenter les réflexions du Réseau rural français autour des nouveaux défis, alimentaire, énergétique et climatique qui attendent les territoires. Contexte, enjeux et pistes concrètes d'actions ont émergé des échanges de ce premier grand rendez-vous du Réseau.

« La programmation du développement rural marque une nouvelle étape de la politique gouvernementale en faveur des territoires ruraux. Elle est dotée de 6,4 milliards d'euros pour la période 2007-2013 et sa mise en œuvre, au travers de six programmes qui utilisent les outils de la PAC, doit répondre aux enjeux d'une ruralité française à visages multiples. » Pour introduire la rencontre du Réseau rural français **Jean-Marie Aurand, directeur des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires au ministère de l'Agriculture et de la Pêche**, évoque la diversité de la campagne française et la nécessité d'adapter les interventions publiques aux réalités territoriales. Actuellement, 39 % de la population française métropolitaine réside dans des espaces ruraux fragiles, dans des campagnes nouvellement attractives et au sein de zones périurbaines. Malgré cette diversité, il constate que l'agriculture et les activités agroalimentaires y ont conservé une présence structurante. Elles fixent les emplois, apportent de la diversité dans les productions et l'alimentation et participent à la cohésion territoriale. Leurs fonctions sont aujourd'hui encore plus larges. *« L'agriculture mondiale doit répondre à des nouveaux défis (alimentaire, environnemental, énergétique) et aux enjeux d'une croissance territorialisée... »*

Rappelant rapidement les fondements du FEADER, il présente plus précisément le Réseau rural français. *« Le Réseau rural est plus qu'une obligation réglementaire, c'est une formidable opportunité pour relever les défis des territoires ruraux grâce au FEADER. »* Jean-Marie Aurand cite, parmi les défis :

- **le déclouisonnement et le partage d'expériences** entre les acteurs du monde rural, impliqués dans les sujets couverts par les quatre axes du FEADER et **les passerelles** qu'il pourra créer

entre eux, malgré des conceptions du monde rural qui peuvent être divergentes ;

- **le recensement et l'analyse des bonnes et des mauvaises pratiques** afin d'en tirer les enseignements pour la construction des projets à venir ;
- **la mutualisation des initiatives LEADER pertinentes** pour les autres axes du FEADER.

Il entre un peu plus dans le détail quant au **fonctionnement du Réseau rural en France** :

- deux niveaux de structuration (national et régional) avec une grande liberté quant à l'organisation régionale du réseau ;
- une volonté de l'animer de façon ascendante et participative avec, au niveau national, un copilotage du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) et de la délégation interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des territoires (DIACT) et, en région, du Préfet et du Président du Conseil régional ;
- 130 membres « têtes de réseaux » d'associations et de structures nationales de développement rural réunies au sein d'une assemblée ouverte ;
- une commission permanente dont les membres sont élus par l'assemblée et renouvelés annuellement ;
- un site Internet et bientôt, une cellule d'animation chargée de l'organisation pratique des travaux.

Après plus de 18 mois de construction, **le séminaire de Bordeaux marque le lancement effectif du Réseau**. « *Ce séminaire doit aboutir à des propositions solides, point de départ pour les travaux futurs du Réseau* », précise Jean-Marie Aurand.

Les régions : chefs de file du développement territorial

L'Aquitaine, hôte de ce séminaire, est une région particulièrement attractive avec 100 000 nouveaux habitants ces cinq dernières années. Pour **Georges Labazée, vice-président de la Région**, chargé d'ouvrir cette rencontre, il s'agit d'un véritable défi en terme d'offres de services, de créations d'emplois, de mixité spatiale ou encore de coordination des usages fonciers. Georges Labazée a rappelé également, au nom de l'Association des régions de France (ARF), le rôle des Régions dans le développement local et l'aménagement du territoire, « *partenaires naturels et incontournables* » des politiques publiques. Il a également mentionné tout le travail effectué par les acteurs locaux en matière de maillage d'espaces de projets intercommunautaires dotés d'importants moyens d'ingénierie. Les Régions, qui apportent les contreparties nationales aux Fonds européens, sont pleinement impliquées dans la mise en

œuvre du FEADER et à ce titre, « *elles revendiquent un rôle de chef de file dans l'aménagement du territoire, au moment où l'État souhaite clarifier les compétences entre les différents niveaux de responsabilité des collectivités locales* », précisait Georges Labazée. Elles sont, en outre, fortement engagées dans le développement durable à travers les plans climat régionaux, la mise en œuvre de transports ferroviaires, d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de constructions de haute qualité environnementale (HQE).

Il a également défendu les associations et les mouvements d'éducation populaire qui agissent en milieu rural (CELAVAR, UNADEL, FNFR...¹) et qui doivent faire face actuellement à une baisse des aides publiques. « On ne peut pas demander à ces associations de jouer des fonctions de lien social, de dynamisation des territoires et voir leur dotation d'État fortement réduite. »

1 CELAVAR : Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale, UNADEL : Union nationale des acteurs et des structures de développement Local. FNFR : Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural...

Quelles mutations vivent les territoires ruraux ?

Il n'existe pas une, mais des campagnes aux réalités bien distinctes. Philippe Perrier-Cornet, directeur de recherche à l'INRA, Supagro de Montpellier, en dresse les principaux contours et les évolutions qui orienteront les réflexions et les actions futures du Réseau rural français.

Avant d'engager les débats, **Philippe Perrier-Cornet** a été chargé de dresser quelques éléments de cadrage quant aux évolutions du monde rural.

« Analyser les mutations que vivent les territoires ruraux, c'est tout d'abord prendre en compte les relations entre ville et campagne ainsi que la multifonctionnalité croissante de ces espaces qui ne dépendent plus seulement de l'économie agricole. » Il constate que le monde rural est désormais façonné par les flux migratoires et non plus par les flux de productions. Ainsi, se sont dessinées, au fil des dernières années, **trois grandes figures de la campagne**, qui cohabitent plus ou moins bien :

- la campagne « ressource » qui reste le support d'activités économiques et de production ;
- la campagne « cadre de vie » où l'espace est « consommé » pour des activités résidentielles et récréatives ;
- la campagne « nature », réservée à la conservation, la préservation et la prévention en faveur de l'environnement.

Selon les tensions exercées par l'une ou l'autre des campagnes sur les autres, leurs perspectives de développement peuvent être très différentes. Philippe Perrier-Cornet dessine ainsi **quatre trajectoires territoriales** :

- des campagnes de plus en plus résidentielles, résultantes d'un étalement urbain croissant. Ce scénario sous-entend de fortes mobilités individuelles entre les villes et les campagnes ;
- un maintien ou une réaffirmation de campagnes productives et agro-industrielles pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux, avec un recentrage résidentiel dans les villes et une économie agricole dépendante des marchés agricoles internationaux ;
- une mosaïque d'espaces ruraux composés de systèmes productifs locaux qui utilisent les ressources du territoire via la mise en œuvre de stratégies collectives ;
- reste un dernier scénario, celui des campagnes délaissées où n'a pu se développer aucune des trois précédentes économies.

« On retrouve ces trajectoires dans les différents États membres européens, avec néanmoins

de fortes variations. La France, par exemple, est symptomatique des campagnes de plus en plus résidentielles. » Philippe Perrier-Cornet cite ainsi les différentes études prospectives menées par l'INSEE, l'INRA et la DIACT, qui démontrent que, dans la grande majorité des bassins de vie ruraux aujourd'hui, le moteur économique est l'économie résidentielle (56 %) largement dominant par rapport aux économies industrielles (28 %) ou aux activités agroalimentaires (11 %).

Autre élément de cadrage pour le Réseau rural, le développement rural recouvre des réalités très différentes et donc des stratégies et des initiatives locales toutes aussi diverses. Philippe Perrier-Cornet considère ainsi qu'il y a **trois principales façons de voir le développement rural**, toutes trois porteuses de choix économiques différents et donc de conséquences sur l'environnement également multiples :

- Le développement agricole élargi où l'agriculture reste une activité pivot et inclut la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture, la diversification des exploitations agricoles, les mesures agri-environnementales... « Dans cette vision, les nouvelles attentes environnementales des habitants sont confortées par l'agriculture qui doit s'adapter. Cela rejoint les fondements du second pilier de la PAC. »

- Le développement local intégré où l'agriculture devient une activité comme une autre. Ce modèle privilégie la diversification des activités économiques, conduite par des populations locales qui travaillent ensemble sur des projets de territoires. Les questions de coordination et d'organisation des acteurs locaux, de complémentarités des économies locales autour de projets partagés de territoire deviennent centrales. « On reconnaît là, les soubassements de la politique européenne portée par le programme LEADER. »

- Le développement rural est une composante du développement régional. Les spécificités des territoires ruraux y sont moins mises en évidence car elles sont mêlées au contexte régional. Dans cette vision, les relations entre villes et campagnes sont centrales.

Reste maintenant, pour Philippe Perrier-Cornet, à passer ces trois visions au crible des exigences du développement durable mais aussi de les comparer entre elles au regard de facteurs de compétitivité économique des territoires...

L'économie résidentielle : pas si durable que cela...

Aujourd'hui, le deuxième pilier de la PAC repose essentiellement sur la conception du développement agricole, avec l'intégration récente de notions de développement local intégré, via LEADER notamment. Il manque néanmoins, selon Philippe Perrier-Cornet, la troisième conception du développement rural, celle où elle constitue une composante du développement régional. Cela peut être regrettable à son avis, car dans cette vision sont pris en compte, les

avantages de l'entraînement et de diffusion des pôles urbains et de leur complémentarité avec les espaces de plus faible densité. Par contre, les relations entre ville et campagne lui semblent être une problématique bien prise en compte dans les orientations de la politique de développement rural, dans laquelle s'insère le Réseau rural.

« Il me semble qu'un enjeu majeur pour le Réseau rural, c'est de faire se rencontrer et dialoguer ces différentes conceptions du développement rural, pour en assurer une meilleure efficacité économique. » Il s'agit selon lui concrètement de réussir le pari d'intégrer le quatrième axe dans le deuxième pilier de la PAC, sans que cela soit juste une simple juxtaposition.

La préparation du séminaire a été l'occasion pour lui de prendre connaissance des documents de travail des membres du Réseau. Il y remarque l'utilisation fréquente et transversale des termes d'attractivité (dans le cadre de politiques d'accueil de nouvelles populations et de nouveaux actifs) et de proximité (produire, valoriser et consommer localement), deux notions qui le font réagir.

Concernant l'attractivité, il rappelle tout d'abord que le développement résidentiel en France ne s'accompagne généralement pas de projets de recherche d'emploi dans 90 % des cas. *« Les nouveaux habitants sont essentiellement des actifs qui travaillent en ville et secondairement des retraités. Et les choses n'iront pas en s'améliorant, car différentes études sur les projets des ménages notamment, révèlent que, massivement, le désir de campagne des Français répond surtout à une recherche d'un meilleur cadre de vie. »* Leur installation crée, par contre, des emplois indirects dans l'économie résidentielle qu'il ne faut pas négliger. *« Il faut, là également, passer au crible ces processus actuels et les actions des territoires pour attirer de nouvelles populations, du point de vue des différentes composantes du développement durable. »* Car si l'économie résidentielle peut être porteuse d'emplois, elle multiplie néanmoins les mobilités et les transports individuels et consomme de l'espace. *« L'encouragement de projets personnels de création d'activités dans les espaces ruraux est certes nécessaire, mais cela suppose des politiques concertées avec les pôles urbains pour repenser la localisation des activités et des services »*, commente Philippe Perrier-Cornet.

À propos du terme de proximité, sous-jacent dans les travaux du Réseau, il faut là également selon lui, se poser la question de savoir si elle induit systématiquement un développement durable. La proximité réduit les transports, favorise une meilleure connaissance de l'offre et de la demande, diminue les coûts de transaction et maintient l'emploi localement. Mais, une telle conception si « contre-tendancielle » est-elle applicable ? En effet, jamais les distances entre producteurs et consommateurs n'ont jamais été aussi grandes, même dans le secteur agricole. En achetant des produits d'origine lointaine, les consommateurs recherchent à la fois la diversité et le moindre coût. Il s'agit donc d'un vrai défi de vouloir inverser des tendances aussi lourdes, au point qu'il se demande jusqu'à quel point des leviers d'action sont possibles.

Deux idées clés à retenir :

Le Réseau rural se trouve face à un double enjeu :

- faire dialoguer et agir ensemble les trois conceptions du développement rural : développement agricole élargi, développement local intégré ou développement rural inclus dans une dimension régionale
- développer des stratégies d'attractivité et d'économie de proximité durables et à contre-courant des tendances lourdes actuelles.

Quelle prise en compte des enjeux alimentaire, énergétique et climatique dans les territoires ruraux ?

Quels sont les défis et les premières réponses aux enjeux alimentaire, énergétique et climatique qui touchent les territoires ruraux ? Quels sont les premiers leviers d'actions mais aussi les points de blocage ? Quels sont les travaux menés sur ces questions ? Voici les principales questions abordées lors de cette première table ronde.

« On ne peut que partager les constats et les enjeux présentés par Philippe Perrier-Cornet. »

Claude Trémouille, vice-président du Conseil régional du Limousin et représentant de l'Association des régions de France (ARF), démarre le tour de table de ce premier temps d'échanges du séminaire, par des approbations mais aussi quelques réserves. Tous les acteurs doivent, selon lui, se mobiliser pour faire vivre les campagnes et répondre aux nouveaux enjeux alimentaires, énergétiques et climatiques. Il constate cependant avec regret que ce n'est pas le cas de l'État qui se désengage peu à peu des espaces ruraux. *« On nous encourage à mieux prendre en compte l'environnement, à trouver, par exemple, d'autres modes de transports que les voitures, mais des décisions sont prises pour fermer les gares, les Postes, les écoles... Ce désengagement nuit à la vitalité du monde rural. »*

Le représentant des Parcs naturels régionaux (PNR), Gérard Moulinas, partage également les propos de Philippe Perrier-Cornet et réagit à son tour : *« cela fait 40 ans que l'on fait du contre-tendanciel en matière d'environnement, pourtant je ne suis pas sûr que ce soit très tendance aujourd'hui. »* Il rappelle que les parcs ont donné des pistes d'actions intéressantes et innovantes pour associer des objectifs de développement des territoires et de préservation de l'environnement. *« Les parcs ont senti et anticipé, certainement un peu avant d'autres, le problème du changement climatique et la nécessité de se tourner vers l'économie énergétique des territoires. Ainsi une vingtaine d'entre eux a signé des contrats Athénée avec l'ADEME². »* Il évoque aussi les parcs naturels régionaux forestiers (dans le Morvan, les Landes de Gascogne, le Plateau des Millevaches...) qui se sont engagés dans la filière bois-énergie. Gérard Moulinas présente une récente innovation en partenariat avec le ministère du Tourisme et les Régions : l'utilisation du Transport express régional (TER) à partir des métropoles pour partir en randonnée découverte des espaces naturels et ruraux.

Claude Trémouille cite lui aussi des actions entreprises dans sa région pour concilier développement et environnement à travers des actions destinées à valoriser l'agriculture :

2 ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

projets de traitement des effluents des élevages via la méthanisation qui sont générateurs d'énergie renouvelable et d'emplois, mise en place d'un Agenda 21, partenariat à travers les réseaux DIVA (accompagnement des porteurs de projets agricoles et agri-ruraux) et RURACT. Ce réseau veille, sélectionne et transfère des pratiques innovantes d'une trentaine de régions européennes en matière de développement, de cohésion sociale, de management environnemental et de gouvernance territoriale. « *Cinquante projets ont été d'ores et déjà sélectionnés, nous en visons une centaine. Cela peut entrer en complémentarité avec le Réseau rural national.* » Habitué des réseaux, il plaide en faveur d'une coordination entre acteurs et les invite à sortir de leurs corporatismes.

L'innovation au cœur de l'action

Jean-Louis Cazaubon, vice-président de l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture (APCA) et représentant l'interconsulaire, espère également dans la capacité des territoires à agir et à innover. Il rappelle que l'agriculture, au-delà de sa fonction productive, est le support d'autres activités : tourisme, entretien du paysage... Seulement, il regrette le faible poids du monde rural à Bruxelles comparé aux lobbies urbains. C'est certainement pour cette raison, selon lui, que le FEDER finance trop peu d'expérimentations dans les territoires ruraux. « *Les moyens ne sont pas à la hauteur des défis qui nous attendent.* » Et parmi ces derniers, il cite notamment la contribution de l'agriculture française à l'alimentation mondiale, soumise à une pression démographique croissante, ou encore à une nécessaire production énergétique.

Parmi les acteurs ruraux impliqués dans l'innovation rurale, les associations tiennent une place de choix. **Denis Maier, président du Comité d'étude et de valorisation des associations à vocation agricole et rurale (Celavar) et représentant l'ensemble des associations du milieu rural pour cette table ronde**, tient à le rappeler. « *Les associations ne sont pas à côté des élus ou des professionnels. Ce sont avant tout des citoyens organisés, des agriculteurs, des parents... Ils exercent une fonction de veille, d'identification des besoins, mais aussi d'innovations et d'initiatives. Il serait par exemple intéressant de voir ce que serait l'agriculture biologique ou les circuits courts en France et en Europe sans les associations.* » **Selon lui, de tels arguments ne semblent néanmoins pas peser sur les décisions prises par les pouvoirs publics qui agissent avec elles désormais sur le même mode qu'avec des sociétés privées. Les associations doivent en effet répondre de plus en plus fréquemment à des appels d'offres. « Les associations vont être soutenues à travers une commande publique dont l'objectif est la mise en œuvre des politiques publiques et non pas l'identification de nouveaux besoins ou d'expérimentations. »** Qui innovera désormais dans les campagnes ? Il se pose la question...

À ces interventions, la salle n'a pas manqué de réagir : « *Quelles possibilités avons-nous pour accompagner, susciter, fabriquer de l'innovation et de l'expérimentation dans le cadre de dispositifs de plus en plus difficiles à négocier, car de plus en plus cofinancés par des partenaires qui portent un regard différent de ce que l'on doit faire ?* », interroge **Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif Ville Campagne**. Selon lui, les ingrédients indispensables à l'émergence d'innovations et d'expérimentations sur les territoires sont pourtant la confiance des acteurs, l'ingénierie, des cadres et des moyens financiers.

Christophe Bernard, de l'Assemblée des communautés de France (ADCF) apporte certainement un élément de réponse en considérant que déjà, le Réseau rural est par nature « contre-tendanciel ». Ne serait-ce que par la thématique du séminaire consacrée au changement climatique, définie alors que le contexte mondial était tout autre – du moins il y a quelques semaines –, avec la hausse du prix du pétrole et de l'alimentation. « *Autre exemple : si le Réseau rural avait eu à voter le taux de modulation à la place du gouvernement français, on se serait certainement davantage aligné sur la proposition de la Commission européenne qui était de 13 %, qu'à celle de 5 % aujourd'hui.* » Est-ce que cela aurait été suffisant pour renforcer le développement rural ? À son avis non. « *Il faut peut-être effectivement se rapprocher d'une politique de développement régional, avec une gouvernance différente, qui ne soit pas centrée sur une économie agricole pour passer à des formes de développement plus intégrées...* » Les acteurs ruraux sont-ils prêts à un tel changement ? Christophe Bernard n'en est pas vraiment sûr non plus. Mais pour savoir si le Réseau rural peut exercer ou non une influence sur des grandes évolutions économiques ou écologiques de ce monde, il serait certainement utile, selon lui, de travailler avec les chercheurs sur cette question, pas seulement au niveau national mais aussi par bassins de production.

Se rapprochant de l'actualité politique, il questionne les acteurs du Réseau rural à propos des débats suscités par les projets gouvernementaux de réorganisation des territoires et l'éventuelle suppression des Pays. Ces derniers sont, pour lui, complémentaires des autres collectivités. Il y a néanmoins un peu de nettoyage à opérer. Il cite un exemple, le cas des plans climat territoriaux. Faute d'avoir désigné clairement un échelon pour les mettre en place, on en trouve maintenant à tous les niveaux de collectivité...

Trois idées clés à retenir...

- Les Parcs naturels régionaux et les collectivités territoriales ont beaucoup à partager en matière d'innovations rurales et environnementales.
- Les suppressions ou la réorganisation progressive des services publics en milieu rural, ainsi

que le désengagement des aides aux associations de développement rural, seraient un facteur limitant à ces innovations.

- Le Réseau rural peut néanmoins être une réelle opportunité et un levier pour rassembler les acteurs autour des grands enjeux, alimentaire, énergétique et climatique, qui attendent les territoires ruraux.

> Quelques échos des huit ateliers

Durant plusieurs semaines, des groupes de travail, composés d'acteurs et de structures très diverses répartis un peu partout en France et alimentés par les Réseaux ruraux régionaux, ont approfondi la thématique du séminaire. Huit ateliers, durant ce rendez-vous, ont été l'occasion de poursuivre ces travaux et d'échanger sur de nombreuses pratiques qui montrent qu'un développement durable est possible en conciliant activités économiques et territoires.

1- Comment accompagner le développement des métiers ruraux à forte valeur ajoutée environnementale ?

> Des constats, des enjeux

Face à des enjeux climatiques et environnementaux, les expériences présentées durant cet atelier ont démontré que **les acteurs ruraux savent innover, notamment en exerçant des métiers plus respectueux de l'environnement** : production biologique, transformation et vente de produits locaux, artisanat, autoconstruction, projets associant accueil, production, formation, transmission de savoir-faire et recherche...

Seulement, ces métiers, qui n'entrent pas tout à fait dans les cadres habituels des entreprises (pluriactivités et pluristatuts, installations sans aides, projets complexes associant volet professionnel et projet de vie...) **souffrent d'un manque de reconnaissance**. En l'absence de références et d'informations sur la pertinence de ces métiers et leur valeur ajoutée pour le territoire, ils trouvent parfois difficilement leur place.

Les échanges et les films projetés durant l'atelier démontrent que ceux qui exercent ces métiers, en vivent et souvent bien.

Même si l'on devine leur faible impact environnemental, ces professions manquent cependant de critères de référence pour mesurer leur contribution positive à la préservation de l'environnement et au développement local du territoire.

Ces projets suscitent une question : constituent-ils des modèles économiques qui répondent aux exigences et aux défis alimentaire, énergétique et climatique, ou ne sont-ils que des micro-initiatives qui ne peuvent pas contribuer à changer les modèles économiques actuels ?

> Des idées, des suggestions

Il s'agit de soutenir les projets d'activité à forte valeur ajoutée environnementale. Cette

démarche demande de la transversalité, de décroiser des schémas économiques traditionnels pour tendre vers une économie sociale et solidaire qui place l'homme au centre des projets.

C'est ce qui se passe sur le plateau de Millevaches en Limousin, où entrepreneurs, salariés, associations, SCIC se sont réunis pour faire vivre le territoire, accueillir de nouveaux habitants et créer des activités économiques, culturelles et de services. La volonté est la même en région Rhône-Alpes, avec le dispositif Entreprises localement innovantes (ELI) qui a pour ambition de revivifier les campagnes par l'installation de projets agri-ruraux et une meilleure articulation entre des projets agricoles, artisanaux et de services.

> Des propositions pour le Réseau rural

- Engager un travail pour **crédibiliser ces projets et métiers ruraux** par le biais de recherches, d'études de viabilité, d'évaluations, de tableaux de bord... et les passer au crible des critères de développement durable. En mesurer les caractéristiques au regard des défis alimentaire, énergétique et climatique.
- Aboutir à une analyse globale de ces projets pour développer une pédagogie : **faire connaître ces métiers**, afficher leur viabilité et leurs impacts auprès de nouveaux porteurs de projet, d'élus, d'agents de développement, de la population...
- Prolonger le travail sur l'accompagnement de ces projets en privilégiant des recherches action et/ou de la formation développement.

2- Quelle valorisation énergétique de la biomasse dans les territoires ruraux ?

> Des constats, des enjeux

Les différentes actions présentées démontrent la diversité des initiatives dans ce domaine :
À Merkendorf (2 900 hab.) en Bavière, six installations biogaz (2,7 MW), une installation huile de colza, 85 installations photovoltaïques (2,1 MW), 120 installations solaires thermiques et 600 chauffages à bois (traditionnels ou sophistiqués) fournissent 60 % de la chaleur et 136 % de l'électricité. L'objectif à terme est d'arriver à une autonomie totale. Dans cette région, différentes communes ont également installé des chaufferies au bois déchiqueté. Elles produisent de l'électricité et de la chaleur à partir d'huile de colza, et également de panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments publics et privés. Elles alimentent aussi des zones de loisirs (piscine, stage de patinage) avec le biogaz produit par des agriculteurs locaux...

À noter également dans les actions présentées, une centrale de chauffage à copeaux de bois dans une commune des Alpes Suisses et un plan d'actions, conduit dans le Mené en Bretagne autour de projets de production d'énergies renouvelables utilisant l'éolien, le bois, l'huile végétale, la méthanisation et les économies d'énergie...

Pour généraliser ces démarches, il convient de répondre à deux enjeux : assurer une gestion durable de la ressource et faciliter la mutualisation des compétences. Elles nécessitent généralement des volontés locales et un engagement politique fort, mais pas seulement. Leur mise en œuvre demande la réalisation d'études de viabilité et de diagnostics énergétiques, l'association et la concertation de toutes les parties prenantes du projet.

Il est également préconisé de s'inscrire dans une démarche territoriale globale sur un territoire du projet (communauté de communes ou Pays par exemple) et d'échanger avec d'autres territoires et les initiateurs d'autres pratiques.

Reste à savoir où porter aujourd'hui les efforts (sur des actions concrètes ou sur des observatoires et inventaires divers ?) et comment surmonter quelques difficultés évoquées par les participants de cet atelier : d'une part, la présence d'acteurs, d'objectifs poursuivis et donc de méthodologies de travail multiples et diverses, d'autre part, des investissements lourds qui nécessitent une réflexion quant à l'investissement global de ces installations qui prennent en compte le coût des énergies fossiles, et enfin, un manque d'ingénierie et de savoir-faire.

> Des idées, des suggestions

Pour certains participants, les quinze dernières années étaient celles d'Internet et de la communication. Les quinze prochaines seront celles de l'énergie, avec des particuliers producteurs et consommateurs et des collectivités jouant le rôle de « facilitateurs ».

Pour favoriser les échanges de savoir-faire dans ce domaine, il a été proposé :

- la création d'un observatoire de la ressource et des projets ;
- la réalisation d'un inventaire des acteurs et de leur rôle respectif, ceci afin notamment de les décloisonner ;
- le développement d'une pédagogie de la répétition afin de permettre le changement des comportements en faveur de ces énergies.

> Des propositions pour le Réseau rural

Les chantiers à venir devraient porter sur la capitalisation et le transfert d'expériences et de bonnes pratiques. L'objectif est d'accélérer le changement de mentalité et de sensibiliser le plus grand nombre à ce type d'énergie.

Un second chantier de réflexion pourrait porter sur la manière de favoriser une stratégie

énergétique territoriale. Deux éléments de réponse sont d'ores et déjà apportés, d'une part, en répondant aux besoins d'appui des territoires (en terme méthodologique) et, d'autre part, en impliquant tous les partenaires concernés (stratégie concertée).

3- Quelles relations urbain/rural pour une meilleure gouvernance alimentaire des territoires ?

> Des constats, des enjeux

Quatre grands constats peuvent être dressés :

- La problématique alimentaire des agglomérations fait pour le moment majoritairement émerger des actions entre acteurs diversifiés plutôt qu'un véritable système lisible de gouvernance : comment migrer de ce système d'actions à un système de gouvernance ? Comment impliquer et réguler de nouveaux et nombreux acteurs des domaines publics, privés, associatifs ayant des modes d'actions différents ?
- Il est nécessaire de créer du lien entre rural et urbain dans le cadre des politiques de gestion des filières alimentaires des villes.
- La multiplication des acteurs autour des filières alimentaires implique de multiplier aussi les échelles d'intervention et de territoire.
- Un enjeu fort consiste à déterminer comment intégrer aux politiques publiques (transport, urbanisme...) les impacts générés par l'ensemble des filières alimentaires.

Face à ces questions, quelques freins apparaissent nettement : quels lieux de distribution (institutionnels ou autres) ? Comment intégrer de nouvelles pratiques de consommation ? Quelles formes de fonctionnement entre consommateurs, producteurs, distributeurs et collectivités territoriales ?

Les facteurs de réussites sont aussi nombreux : la pérennisation des circuits courts comme un des moyens de sécuriser l'approvisionnement des villes ; l'équilibre à établir entre offre et demande ; l'organisation et la fédération des acteurs, notamment les agriculteurs qui devront devenir des éléments déclencheurs d'initiatives. Enfin, les élus doivent être sensibilisés sur les impacts attendus dans la politique publique afin notamment de favoriser l'intégration de ce type de démarche par exemple à la restauration collective, mais aussi pour amener l'État à élaborer une politique incitative dans ce domaine.

> Des idées, des suggestions

- identifier les moyens de régulation entre acteurs ;
- inciter à la production en milieu urbain dense ;
- inviter les villes à « refuser » de subir les aléas agricoles, comme à Londres qui souhaite intervenir plus en amont des circuits de production ;
- créer un lien permanent entre producteur et consommateur en redynamisant l'offre de production agricole hors grande distribution (ex : Barcelone et sa variété de marchés).

> Quelques pratiques prometteuses et/ou innovantes ont été présentées :

- création d'épiceries solidaires, jardins familiaux et partagés et AMAP ;
- renforcement de l'intégration des circuits courts à la restauration collective (écoles, maisons de retraites, hôpitaux, prisons...) comme à la distribution alimentaire sociale (Secours populaire, Restaurants du cœur...);

> Des propositions pour le Réseau rural

- Un complément d'étude est nécessaire afin d'approfondir ce sujet nouveau et chercher comment poursuivre le rapprochement entre des acteurs très fragmentés et qui ont peu l'habitude de travailler ensemble.
- Une capitalisation et un partage d'expériences avec les autres villes européennes en observant le rôle des collectivités et des acteurs privés (éditer un guide de bonnes pratiques, créer un réseau de gouvernance alimentaire en ville, identifier les références, etc.)
- Une recherche collective de moyens afin de soutenir les démarches d'expérimentation en professionnalisant les circuits courts, en identifiant les outils de mise en œuvre et la réglementation mais aussi en définissant le rôle des lobbying.

4- Gestion de l'espace – Face aux enjeux, quels outils mobiliser ?

> Des constats, des enjeux

La consommation annuelle d'espace agricole par l'urbanisation en France est de 60 000 ha, celle des espaces agricoles par la forêt de 47 000 ha. Le mitage des espaces ruraux est deux fois plus accentué en France qu'en Allemagne, pour des raisons démographiques, sociologiques, liées à l'aménagement du territoire, à la planification...

Les enjeux sont donc de préserver ces espaces, d'y permettre à l'agriculture de fonctionner de manière efficace et de partager les usages de ces espaces. Seulement, ce n'est pas si simple...

L'agriculture est soumise à des pressions foncières qui ne peuvent se résoudre sans réglementation (un terrain constructible se vend par exemple en moyenne 52 fois le prix d'une terre agricole). La protection des espaces naturels reporte la pression urbaine sur les espaces agricoles. Les démarches d'aménagement prennent en outre peu en compte l'agriculture. Pour toutes ces raisons, des outils de type Zones agricoles protégées (ZAP) ou Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN) sont très peu répandus.

> Des idées, des suggestions

Un préalable est de comprendre l'espace aujourd'hui et demain (prospective) et d'intégrer l'agriculture dans les réflexions autour des documents d'urbanisme dès le diagnostic. L'agriculture ne doit pas juste être une « variable d'ajustement » a posteriori, comme c'est souvent le cas. La démarche ne peut ensuite qu'être partenariale, au regard de la multiplicité des acteurs impliqués.

Il pourrait être intéressant d'aller vers une « modélisation » des espaces dans leur ensemble (pas seulement les espaces agricoles), selon des variables de fonctionnement, liées à l'agronomie, les atouts, les faiblesses, les pressions... Ce zonage national devra être évolutif et pourra constituer un observatoire intéressant.

Les expériences présentées sont autant de pistes à explorer : identification des zones prioritaires pour la mise en place de ZAP selon sept critères (DDE de Savoie), mesures agri-environnementales avec obligations de résultats, prise en compte de l'agriculture dans les Schémas de cohérence territoriale (SCOT)...

Quelques bémols cependant, les typologies et méthodes proposées ne prennent pas suffisamment en compte les dimensions environnementale et paysagère, et débouchent rarement sur des actions concrètes. Par ailleurs les réflexions proposées sont très « techniques » : quid du rôle des élus, des habitants et des associations dans ces démarches ? Les relations entre agriculture et ville sont un sujet très politique, qui doit être piloté par un véritable leader.

> Des propositions pour le Réseau rural

Des ateliers partenariaux et territoriaux, mettant au cœur des débats la gestion des espaces pourraient être constitués pour y croiser les regards (techniques, politiques, société civile, grand public). Ils pourront réfléchir, d'une part, aux lieux et échelles pertinents du débat (en utilisant l'existant GAL, PNR, Conseils de développement des Pays, démarches de SCOT... D'autres échelles sont à envisager...), d'autre part, définir l'aire de concertation de la gestion de l'espace (collectivités, services de l'État, chambre d'Agriculture, SAFER, agences d'urbanisme mais

aussi acteurs associatifs et grand public) avec une réflexion sur les personnes à inviter, les méthodes de mobilisation participative et les sujets à aborder (quel angle ? Quel niveau de précision ?)

Le Réseau rural a un rôle d'identification et de diffusion des bonnes pratiques sur ces points. Au-delà, il pourrait piloter des sites expérimentaux où seraient mises en œuvre des démarches de ce type.

5- Quelle politique d'accueil pour quelle attractivité durable des territoires ruraux ?

> Des constats et des enjeux

Si penser la politique d'accueil d'un territoire doit permettre d'attirer de nouveaux arrivants, cela doit aussi faciliter le maintien de la population existante. Et dans cette dernière, les seniors doivent être inclus à une politique spécifique d'accueil et de maintien afin de les aider à « vieillir debout ».

L'enjeu sera de s'inscrire dans une redéfinition urbain/rural et de se demander comment la stratégie d'accueil de nouveaux actifs et/ou de nouvelles populations peut permettre aux territoires ruraux de revisiter leur attractivité et de mieux accompagner les mutations socio-économiques en cours dans une perspective de développement durable.

Face à ces constats et enjeux, se dressent quelques freins comme la concurrence interterritoriale qui transforme parfois la volonté de « bien vivre ensemble » par « faire mieux que le territoire voisin ». Intégrer de manière transversale dans la politique territoriale des thématiques larges (comme les services par exemple) posera des problèmes d'arbitrage et de hiérarchisation. Cette transversalité est pourtant un facteur de réussite à atteindre, à l'instar d'une revalorisation du rôle des hommes dans la politique d'accueil. Il faudra donc favoriser l'acquisition par les élus et les techniciens de nouvelles connaissances communes sur les politiques d'accueil afin que celles-ci visent à un projet de territoire durable : connaissance fine du profil démographique du territoire (qui vient ? Qui part ?), mise en réseau des services publics, intégration du développement durable dans les réflexions d'aménagement, prise en compte de l'accueil dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU).

> Des idées, des suggestions

- Si la « durabilité » est posée sur les trois grands piliers que sont l'activité, la réceptivité et l'habitabilité, il faudrait en ajouter un quatrième : l'intégration.

- Il faudrait effectuer un suivi des nouveaux actifs qui s'installent et créent une activité.

> Quelques pratiques prometteuses et/ou innovantes ont été présentées :

- les Pôles locaux d'accueil de la région Limousin qui construisent les conditions et l'offre de l'accueil, qui prospectent les candidats et accompagnent les porteurs de projets ;
- toujours la Région Limousin qui, en partenariat avec le PACT-ARIM³ accompagne les porteurs de projet vers des logements locatifs ;
- l'Agence régionale de développement des territoires (ARDT) d'Auvergne assure un suivi des nouveaux actifs depuis l'accueil jusqu'à la mise en place du projet.

> Des propositions pour le Réseau rural

- Pour développer l'accueil au-delà de la mise en réseau, il est important d'acquérir une culture, une méthodologie et un langage communs.
- Il faut travailler à une nouvelle approche politique afin de construire le cadre qui permettra d'évoluer dans une interterritorialité à une échelle plus pertinente. Ceci, en privilégiant les spécificités et complémentarités de chacun.
- Il y a parfois un décalage entre la volonté et les capacités d'un territoire à s'intégrer dans une démarche de développement durable. Il faut les aider à mener leurs réflexions.

6- Comment valoriser les ressources forestières localement ?

> Des constats

Destiné à la construction (domaine qui progresse de 20 % par an et semble vouloir résister à la crise du bâtiment) ou à l'énergie, le bois est une ressource qui se développe. Face à la demande, les réponses sont à la fois industrielles, avec la production de bâtiments préfabriqués par exemple, et artisanales pour la pose de ces éléments ou la construction bois. Tous se fournissent auprès de négociants qui s'approvisionnent à l'étranger (Europe du Nord et Allemagne principalement). Le bois est donc importé, qu'il soit à destination des cuisinistes, des menuisiers, fabricants de cercueils ou pour les différents intervenants de la construction. Sa qualité standard, le respect des normes CE et le fait qu'il soit facile à travailler mécaniquement à des coûts raisonnables sont ses principales forces. La France dispose bien sûr d'une importante ressource bois mais doit répondre à ces mêmes conditions pour être compétitive. Par exemple, à l'heure actuelle, ce secteur manque de structures pour sécher et raboter le bois. Il est en outre

³ PACT ARIM : réseau associatif au service des personnes et des familles, pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie

difficile d'assurer l'interface entre les différents maillons de la filière et de mobiliser les scieurs. Autre exemple, en ce qui concerne une réglementation propre à la France sur l'obligation de traitement des bois après séchage, les acteurs ne sont pas à l'unisson. Techniquement non indispensable, coûteuse et néfaste pour l'environnement, cette étape de la transformation est source de marge pour les scieurs qui s'opposent à toute évolution réglementaire.

> Des idées, des suggestions

Il est nécessaire d'assurer une meilleure articulation entre acteurs au sein de la filière. L'animation et la mise en œuvre de projets sur les territoires concernés peuvent y contribuer. Il faudrait, par exemple, amener les charpentiers à mettre en œuvre de nouveaux systèmes constructifs afin d'utiliser d'autres bois que ceux qui sont uniquement de haute qualité mécanique.

Quelques pratiques prometteuses et/ou innovantes ont été présentées :

- l'entreprise industrielle Ossabois a fait le choix éthique de s'approvisionner en bois locaux ;
- l'expérience menée au Voralberg est un véritable projet de développement autour du bois construction et de maisons basse consommation avec du bois énergie ;
- associés à des scieurs, charpentiers, artisans, industriels, collectivités, 400 propriétaires ont lancé la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du Haut-Forez pour créer un pôle bois (avec une unité de séchage basse consommation) ;
- des scieurs des Landes se sont regroupés pour proposer un catalogue commun ;
- la Fédération nationale des communes forestières a mis en place une méthode d'analyse de l'ensemble de la ressource forestière mobilisable et des besoins sur un territoire donné ;
- après 7 ans d'études, l'AOC Bois de Chartreuse est en cours de validation ;
- le Conseil général de Savoie a lancé en 2007 un plan filière bois.

> Des propositions pour le Réseau rural

- Rendre visible l'offre de bois locaux pour les acheteurs (négociants, industriels, artisans...) en expérimentant, par exemple, un géoportail pour assurer la mise en relation offre/demande.
- Créer une synergie entre les différents territoires pour faire émerger des pistes sur l'articulation des acteurs de cette filière.
- Inciter au couplage des approches bois énergie et des réductions des consommations énergétiques pour moins prélever la ressource.

7- Comment développer une économie agricole de proximité ?

> Des constats et des enjeux

Dans un contexte agricole en évolution (incertitudes sur la PAC, demandes paysagères et environnementales, crises sanitaires...), le repositionnement des circuits agricoles à l'échelle locale apparaît comme un enjeu sociétal majeur.

Les circuits agricoles de proximité se développent mais ne connaissent pas « l'explosion » attendue (16,3 % des exploitations professionnelles en France proposent une vente directe au lieu de 15,4 en 2000). Pourtant, la demande des consommateurs existe bien et ces exploitations, souvent plus petites que la moyenne, sont plus intensives en emplois et économes en foncier. Pourquoi ce faible développement ? Ces démarches, militantes, atypiques sont souvent « moquées » par une partie de la profession agricole et des élus locaux, pourtant nécessaires à leur réussite... Elles demandent beaucoup de temps de maturation, les abandons en cours de démarche sont fréquents.

Ces projets naissent souvent de rencontres entre agriculteurs et autres acteurs (au sein d'un groupe projet d'élus, de techniciens, de consulaires, de propriétaires...), avec généralement un « leader » motivé au savoir-faire reconnu. Un accompagnement technique apparaît indispensable. Ce type de démarche doit être collectif, transversal et territorial et l'activité suffisamment simple pour être souple et réactive. La stratégie de communication s'avère cruciale avant et durant toute la vie du projet. De même, les agriculteurs et les différents acteurs du projet doivent être formés (à la transformation, à la vente...).

Reste néanmoins deux interrogations : l'accès des clients aux fermes en voitures particulières remet en cause l'impact positif de ces démarches sur le réchauffement climatique et sur l'environnement.

Qu'est-ce que la vente directe, qu'est-ce que la proximité ? Certaines notions de proximité, au-delà de 50 km par exemple, rendent en effet plus discutable l'intérêt de ces démarches sur ces points.

> Des idées et des suggestions

Il semble intéressant d'organiser régulièrement des événements à destination du grand public pour pérenniser la démarche et rappeler son existence, trouver de nouveaux clients, donner un repère. Pour financer ce type de démarche, il est possible de moduler les cotisations des agriculteurs en fonction des impacts « pressentis » sur leur vente.

Sur certains sites attractifs, il est tout à fait intéressant de profiter de la fréquentation touristique pour remettre en place des dynamiques agricoles tombées en désuétude.

Aider des agriculteurs à s'installer sur ce type de fonctionnement peut passer par des

« couveuses agricoles » qui encadrent et appuient toutes les démarches techniques et administratives.

Quelques expériences significatives : points de vente collectifs (réunissant plusieurs agriculteurs tenant la boutique à tour de rôle), associations foncières agricoles (AFA) qui mobilisent le foncier nécessaire pour la mise en place des exploitations en vente directe et réunissent propriétaires fonciers, publics et privés, collectivités locales et agriculteurs, plateformes de vente Internet (achat des produits en ligne et distribués via des points de dépôt)...

> Des propositions pour le réseau rural

Pour soutenir l'émergence des projets, il apparaîtrait comme pertinent de rédiger un document, à destination des élus ruraux, des agriculteurs, des responsables techniques et politiques, qui décline de manière très concrète, vivante et argumentée tous les intérêts de ce type de démarche, tant pour l'environnement, pour la vie locale, la santé publique, l'économie... Il pourra « donner envie » d'appuyer et d'aider à monter de telles démarches, donner des éléments de méthodes et s'appuyer sur des témoignages et des exemples concrets. Le réseau rural pourrait encadrer la rédaction d'un tel document dont la ou les formes exactes (film, papier, site internet...) restent à définir. La rédaction devra se faire de manière partenariale, en s'appuyant, pourquoi pas dans un premier temps, sur un noyau dur constitué par certains participants à l'atelier 7 de Bordeaux, qui disposent d'ores et déjà de « matière » pouvant nourrir ce projet.

Sur la thématique de l'économie agricole de proximité, les solutions existantes (circuits courts, AMAP⁴...) sont connues, les « bons exemples » de réalisation qui fonctionnent sont identifiés et les avantages de telles démarches commencent à être reconnus par un plus grand nombre, mais les méthodes de mise en place concrète de telles démarches sont quant à elle assez peu formalisées. Il s'agira donc de se pencher sur la question de la méthodologie de mise en place d'actions économiques agricoles de proximité. Les deux points névralgiques identifiés lors de l'atelier ont été la gouvernance des projets (qui pilote la démarche ?) et leur accompagnement technique.

Autres points sur lesquels un travail de capitalisation/évaluation est envisageable : quels formats sont réellement les plus bénéfiques pour l'environnement ? Quel impact en termes de déplacements, d'émissions de CO² ? Certaines prises en compte larges de la notion de proximité (est-on toujours dans la proximité au-delà de 50 km ?) rendent en effet plus discutable l'intérêt de ces démarches sur ces points.

Le Réseau rural pourrait effectuer un travail de capitalisation et d'évaluation au niveau national : repérer les bonnes pratiques en terme de méthode et en ciblant le travail sur les points évoqués

4 AMAP : associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

ci-dessus. L'identification des structures accompagnatrices des démarches de ce type pourra quant à elle se faire au niveau des réseaux régionaux.

8- Comment anticiper ou accompagner la mutation des emplois et des compétences dans les territoires ruraux ?

> Des constats

Travailler sur les compétences d'un territoire, qu'il soit rural ou non, c'est lui apporter de la valeur ajoutée, même si la crise financière risque de changer la donne.

Il faut distinguer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des grandes entreprises (qui ont généralement les moyens pour le faire) de celle des territoires (GTEC) où les TPE et les petits artisans accèdent difficilement à ce type de démarche. Les regroupements intercommunaux dont sont couverts les espaces ruraux, sont néanmoins un atout pour engager une GTEC.

Dans sa globalité, l'appareil de formation reste rigide et connaît quelques difficultés à répondre rapidement aux besoins locaux.

> Des idées, des suggestions

Mettre en œuvre un dispositif de GTEC demande un certain nombre de conditions :

- Anticiper, avec tous les acteurs concernés et sur un territoire pertinent, les besoins de compétences et pas seulement par filière. Prendre en compte la diversité des acteurs et légitimer la place de chacun en fonction de ses missions et de son organisation : élus, entreprises, salariés, secteur associatif, social et solidaire...
- Prendre le temps pour trouver le périmètre adéquat, mobiliser les acteurs, recenser les besoins (par filière et sur un territoire), connaître finement le territoire... en ayant bien en tête qu'il s'agit d'agir concrètement In Fine.
- Se doter de moyens d'animation, de dialogue et d'écoute réciproque entre acteurs. Profiter de l'éventuelle présence d'un conseil de développement et de manière générale, de structures qui existent déjà.
- Ne pas oublier, dans la réflexion, d'inclure la question des mobilités des salariés, à la fois géographique mais aussi entre entreprises. Assortir un minimum de garanties à ces mobilités qui incluent toujours une part de risque pour les personnes qui la vivent.
- Inclure également une réflexion sur les différents services que devrait offrir le territoire concerné : structure d'appui à l'innovation et à la création d'activité, transports, logements,

actions sociales et culturelles...

- Agir en fonction des attentes et des volontés locales. Travailler « avec », et pas uniquement « pour » les salariés ou les entreprises concernés.

Quelques actions concrètes issues des territoires : inventaire en besoins de formation auprès des TPE, complémentaire santé et équivalent du comité d'entreprise à l'échelle d'un territoire, groupement intersectoriel d'employeurs...

> Des propositions pour le Réseau rural

- Monter un groupe de travail, composé d'experts qui auditionnent des acteurs de terrain, pour avancer sur la GTEC et capitaliser les expériences.
- Avancer, non pas par une démarche consensuelle, mais en prenant en compte les spécificités et les divergences des participants de ce groupe.

Quels acquis et travaux à poursuivre face aux nouveaux défis, alimentaire, énergétique et climatique ?

Chaque atelier fut riche en échanges et en enseignements. **Gilles Rey-Giraud, responsable de l'équipe des politiques territoriales à Entreprises, territoires et développement (ETD) et Gilles Martin, chargé de développement rural à la DRAF Rhône-Alpes**, ont eu la tâche délicate de les synthétiser pour introduire la seconde table ronde. En cinq grandes thématiques, ils ont recensé les principaux travaux qui attendent le Réseau rural, du local au national, pour répondre aux défis alimentaire, énergétique et climatique.

1. Mieux comprendre et connaître pour communiquer :

- recenser les projets, les acteurs et les expériences en France et en Europe ;
- capitaliser pour sensibiliser et booster les changements de mentalités (élus, agents, professionnels) ;
- analyser et mesurer les impacts en terme de développement durable des nouveaux métiers ruraux (projets et installations atypiques) ;
- valoriser les méthodes d'analyses existantes en matière de gestion du foncier ;
- analyser les articulations entre acteurs de la filière forêt-bois ;
- élaborer un argumentaire pour convaincre élus, agriculteurs ou restauration collective de la faisabilité d'une économie agricole de proximité.

2. Professionnaliser et améliorer les pratiques :

- mettre en place des formations et des outils pour l'accompagnement des projets atypiques (nouveaux métiers ruraux, circuits courts...) ;
- approfondir les outils de la médiation pour faciliter la concertation territoriale (producteurs, collectivités, consommateurs) ;
- identifier les compétences pour accompagner des projets d'économie agricole de proximité ;
- mobiliser la recherche pour faciliter l'émergence de stratégie énergétique territoriale.

3. Expérimenter :

- approfondir les expériences et interpeller des systèmes acteurs différents (production, restauration et distribution, acteurs sociaux des agglomérations) ;
- soutenir les expérimentations en questionnant les outils de gouvernance (place des lobbies, confrontation des cultures), les modes d'organisation (regroupement de l'offre) ;
- rendre lisible l'offre de bois local par des outils et une organisation des acteurs à expérimenter (mise en relation offre/demande) ;

- définir des indicateurs développement durable en matière de développement territorial ;
- conduire des recherches/actions sur politique d'accueil/modèle de développement territorial.

4. Échanger :

- renforcer les échanges avec les villes européennes ;
- travail d'échanges et de capitalisation, au plan national, sur la GTEC en s'appuyant sur des expériences de territoires en associant une diversité d'acteurs/réseaux.

5. Interpeller les politiques publiques :

- questionner la pertinence des politiques publiques au regard des enjeux et de la réalité des projets (économie agricole de proximité, politiques d'accueil). Elles peuvent être parfois en retard sur les expérimentations en cours, comme cela semble être le cas pour la filière bois-énergie ;
- inciter au couplage des approches bois énergie/réduction des consommations énergétiques (écoconstruction).

Que peut-on faire au niveau européen pour mieux concilier territoires, activités économiques et développement durable ?

Comment les enjeux environnementaux sont-ils pris en compte au niveau départemental, régional et européen ? Quelles sont les grandes lignes du Réseau rural européen ? Après un premier temps de réaction sur les travaux des ateliers, les intervenants de la dernière table ronde ont pu exprimer leur point de vue mais aussi leurs attentes sur les rôles et l'articulation des différents niveaux d'action des acteurs et du Réseau rural : local, national, européen et mondial.

« Tout ce qui vient d'être exposé, dans les comptes rendus d'ateliers, me rassure. Cela démontre que les Pays sont bien vivants et qu'ils savent générer des expériences et surtout des réponses aux attentes de ces nouvelles sociétés rurales. » **Bernard Verdier, vice-président du Conseil général des Hautes-Pyrénées et représentant l'Assemblée des départements de France (ADF)**, qui débute les interventions de la table ronde, estime que les espaces ruraux ont toujours su s'adapter, à partir du moment où ils ont pu allier compétences et volonté d'agir en commun.

Pour ce qui concerne l'interpellation des politiques publiques (point 5), **Georges Labazée, vice-président du Conseil régional d'Aquitaine et représentant de l'Association des régions de France**, remarque que *« les acteurs du Réseau rural ont tendance à se tourner vers les*

collectivités territoriales, à cause des défaillances de l'État. » Il souhaite que dans les travaux à venir, soit clarifié ce qui est sous-entendu par interpellation des politiques publiques, pour que cela ne reste pas une expression générique.

Néanmoins, il trouve très intéressant les travaux déjà réalisés par les Réseaux ruraux régionaux et les ateliers qui devront selon lui, être agrégés pour mettre en œuvre un réel Réseau rural national. Mêmes impressions pour **John Loughheed, chef de l'Unité G3, réseau européen et suivi de la politique de développement rural, à la direction générale Agriculture de la Commission européenne**. Selon lui, le Réseau rural français prend vraiment forme et il est normal qu'il subsiste des questions ou des perceptions différentes des problèmes et des évolutions du monde rural du fait de la diversité des acteurs qui le compose. Avec son regard extérieur, **Patrick Caron, directeur scientifique du CIRAD**⁵, pressent également qu'au sein du Réseau, se construit une habitude de dialogue et d'échange à partir d'expériences concrètes et de compétences. Selon lui, l'enjeu du Réseau est d'arriver à faire converger des porteurs d'enjeux très différents pour une recomposition de l'action. *« Cela implique de renverser le regard que l'on porte sur l'activité économique, afin de ne pas en percevoir uniquement les nuisances mais aussi les bénéfiques. Cela signifie aussi que les acteurs doivent porter un véritable projet politique qui donne sens à l'action publique. »*

Une nécessaire ouverture vers l'extérieur

Revenant sur la thématique générale du séminaire « territoires, activités économiques et développement durable », Patrick Caron s'étonne de voir associées dans ce titre ces trois notions *« comme si on présupposait qu'il pourrait y avoir une opposition entre elles et que, finalement, les activités économiques ne pourraient pas être durables »*. Or, selon lui, rien n'est défini d'avance. Il prend l'exemple de la biomasse. Selon que l'on parle de la constitution d'une énergie renouvelable ou, a contrario, de sa valorisation économique, n'en découleront pas les mêmes projets, les mêmes résultats et encore moins les mêmes conséquences en matière environnementale.

À travers deux exemples, écologie industrielle ou économie localisée, Patrick Caron explique les paradoxes que traduisent les termes utilisés dans les ateliers et cette recherche d'une conciliation entre des intérêts opposés.

Les ateliers lui ont également révélé un grand retour du « local », niveau, selon lui, de décloisonnement entre les acteurs, où l'on peut repenser les coordinations et de nouvelles formes de gouvernance, mobiliser les actifs du territoire, repenser l'action collective par rapport

⁵ CIRAD : Institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l'Outre-mer français.

à l'action publique... « *Mais il y aurait un piège à ne rester qu'à ce niveau. D'une part, le territoire ne se décrète pas, il s'agit d'une construction sociale qui n'existe pas a priori. D'autre part, il ne faut pas faire l'impasse sur les autres actions qui s'organisent de manière concomitante à d'autres niveaux d'organisation.* »

Bernard Verdier met également l'accent sur cette nécessaire ouverture vers l'extérieur pour mieux agir localement. Il évoque notamment la coopération décentralisée développée par les départements de France, qui essaient de transférer des savoir-faire et « *de rapprocher les peuples* » afin de déboucher sur la recherche de points communs en matière économique et social. « *La coopération est un enrichissement extraordinaire qui demande du volontarisme et du militantisme. C'est un peu regrettable qu'elle représente une part encore trop faible de nos budgets.* » Les Hautes-Pyrénées ont ainsi mis en place un partenariat avec une région montagnarde Slovaque. Cette coopération, selon Bernard Verdier, repose sur la même philosophie qu'un partenariat qui doit unir les acteurs les plus divers à l'échelle d'un territoire. « *C'est cela aussi le défi du Réseau : bâtir une nouvelle société rurale porteuse de réponses en termes de qualité de vie et de respect de l'environnement.* »

Georges Labazée évoque, quant à lui, l'expérience qui peut être enrichissante pour le Réseau rural, de RURAL INNOVA et de RURACT⁶ qui auraient pu selon lui, aborder pratiquement les mêmes thèmes que ceux choisis pour cette rencontre. Il va même plus loin dans les perspectives, puisqu'il pense que les travaux du Réseau rural devront préparer la politique européenne de développement rural de l'après 2013. « *L'avenir du développement territorial ne peut pas reposer uniquement sur le deuxième pilier de la PAC. Le développement rural et territorial prend une importance croissante pour l'ensemble des pays européens. Si ces politiques ne sont pas régionalisées, les Régions n'accepteront pas d'apporter seules les contreparties des financements européens.* »

Regard sur le Réseau rural italien

par Franco Mantino, chercheur à l'institut de recherche agronomique (INEA)

Le Réseau rural italien dispose d'une cellule d'animation nationale, un comité de pilotage national et des cellules d'animation régionales. L'Italie a la particularité d'avoir élaboré 21 plans de développement rural (par région) et non pas un seul national. Des groupes de travail se retrouvent sur des questions comme les besoins futurs de la gouvernance, les défis et les objectifs de la nouvelle PAC, le rôle pour l'avenir de l'approche LEADER...

6 [RUR@CT](http://www.rural-innova.org) (régions européennes actrices de l'innovation rural) est une plateforme de coopération et un centre de ressources et de transfert des bonnes pratiques à l'échelle européenne. Il a été officiellement lancé au mois d'avril 2008 par la Région Limousin, chef de file du projet Rural Innova. Ce dernier rassemble 15 régions européennes pour un échange et un transfert d'expériences de développement innovant des territoires ruraux. www.rural-innova.org

Prendre en compte les enjeux mondiaux dans les actions locales

Le **Réseau rural européen** est aussi une opportunité d'ouverture et d'enrichissement des projets. **John Loughheed** en présente les grandes lignes. Sa vocation est tout d'abord d'aider les autorités de gestion à mettre en œuvre et à gérer les programmes européens. Le réseau exerce aussi, via le Contact Point, des missions de secrétariat, d'appui à la coopération transnationale, de coordination des réseaux nationaux, d'analyse d'indicateurs, de base de données des bonnes pratiques, de valorisation des projets ruraux soutenus par l'Europe et d'animation des outils de communication (site, séminaires, publications...). **Les premiers séminaires organisés en 2009 par le Réseau rural européen porteront sur la mise en réseau (mars) et sur les nouveaux défis et enjeux environnementaux (juin).**

Un comité de coordination composé de 69 membres dont 27 pour les autorités de gestion et 27 pour les réseaux nationaux, ainsi que des acteurs ruraux européens, établira un programme de travail annuel pour le réseau. À côté de cela, des groupes de travail thématiques vont approfondir certaines questions communes. En 2009, trois groupes seront ainsi constitués autour des besoins et spécificités des territoires, du lien entre agriculture et économie rurale et du bien public généré par le milieu rural. « *Ces groupes de travail vont avoir besoin des contributions du Réseau rural français* », précise John Loughheed.

Présent dans l'assemblée, **Michel Ehrhart, du ministère de l'Agriculture de la Pêche**, rappelle les enjeux du Réseau français rural au niveau européen : démontrer la plus-value de second pilier de la PAC et s'ouvrir aux autres Réseaux ruraux nationaux via la coopération.

Lui aussi pense à l'après 2013. Dans cette perspective, il souhaite dès maintenant que le développement rural intègre réellement la stratégie LEADER et qu'il se positionne dans le champ du développement régional. « *Nous avons certainement encore des débats à mener entre les deux copilotes nationaux, MAP et DIACT pour creuser l'articulation du développement territorial avec la politique de cohésion économique et sociale.* » Il précise que le Réseau rural pourra aussi alimenter les travaux menés dans le cadre du bilan de santé de la PAC.

Faut-il limiter les travaux du réseau aux frontières régionales, nationales ou européennes ? **Jean-Yves Pineau, du collectif Ville Campagne**, pose la question et évoque la dimension interterritoriale, qui peut être pertinente pour des thématiques comme celle par exemple des mobilités ou de la crise énergétique. « *Pour donner sens à cette orientation politique de cohésion sociale et territoriale, il devient urgent pour le Réseau rural d'apporter des cadres de réflexions et d'actions interterritoriales.* »

Ce croisement de réflexions et les pratiques à différentes échelles reposent notamment sur les associations et leurs têtes de réseau. Or actuellement, elles vivent une difficile baisse des aides

publiques, c'est ce que rappelle de nouveau **Denis Maïer du CELAVAR**. « *Si les têtes de réseau associatives nationales ne sont plus financées, elles vont devoir abandonner cette mission. Comment vont être financés désormais ces échanges ?* »

Pour **Françoise Olivier de l'Institut national du développement local (INDL)**, le Réseau rural peut permettre de penser autrement et de travailler dans la complexité, voire favoriser l'émergence de l'innovation à partir de la capitalisation de pratiques intéressantes. Elle lance un appel au Réseau européen pour qu'il participe à ce recueil de pratiques sur des critères d'innovation et, pourquoi pas, qu'il en fasse un sujet de recherche. **John Lougheed** perçoit effectivement le rôle important que doit jouer le Réseau rural européen dans ce domaine et explique que les expériences menées dans le cadre d'INTERREG ou de LEADER+ par exemple, seront mutualisées.

Georges Labazée invite, de son côté, les membres du Réseau rural français à apporter leur contribution au projet de Livre vert de la Commission européenne autour de la cohésion territoriale. Évoquant l'actualité économique mondiale, il est en outre convaincu que la crise financière sera une nouvelle donne à intégrer également dans les travaux à venir du Réseau rural. À ce sujet, **John Lougheed** expose une des conséquences de cette crise. Cette dernière pourrait diminuer les investissements ce qui induirait des Fonds européens non utilisés. Qu'en faire ? La question se posera certainement...

Patrick Caron, inscrit clairement le monde rural et agricole, et donc le Réseau rural, au cœur d'enjeux beaucoup plus larges : climat, alimentation, crise sanitaire, emploi, métropolisation... « *Il faut comprendre ce contexte. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le volume des productions agricoles. La réflexion doit aller bien au-delà. Il faut restituer l'action dans les enjeux de la planète et renouveler le regard que l'on porte sur le secteur agricole, qui doit devenir un mécanisme de régulation face à ces enjeux et pas seulement par agrégation de ce qui se passe au niveau local.* »

En réaction de ces propos, **Xavier Steffan, du Pays et Quartiers d'Aquitaine**, plaide pour l'action locale, niveau où il s'y sent le plus utile en tant qu'acteur rural, « *les petits ruisseaux font les grandes rivières* ». Patrick Caron reconnaît l'importance du développement local, mais rappelle que ce dernier est aussi fortement dépendant de questions qui le dépassent (foncier, crédit...). C'est aussi pourquoi, Il attribue au Réseau rural un rôle d'échange essentiel pour penser les actions dans un contexte national et international. « *Des stratégies énergétiques territoriales, peuvent contredire des enjeux mondiaux. C'est pourquoi, il faut se donner des cadres de réflexion.* »

Deux idées clés à retenir

- Les territoires ruraux doivent s'enrichir des échanges qui vont naître au sein du Réseau rural français et européen, mais aussi de coopérations entre États membres et pourquoi pas de démarches de réflexion et d'échange interterritoriales.
- Le réseau devra néanmoins gérer un certain nombre de débats, voire de paradoxes : agir localement en ayant conscience des enjeux mondiaux.

Retrouver les moments forts de cette rencontre sur le site : www.reseaurural.fr